

Contacts :

Hélène BROSSARD

helene.brossard@interieur.gouv.fr

Jean-Pierre COLIN

snipatreims@free.fr



Contact :

Romuald DELIENCOURT

Romuald.deliencourt@pas-de-calais.gouv.fr

Dans le cadre des travaux de la Commission Nationale d'Action Sociale, le groupe de travail « Petite Enfance » a avancé et a amélioré les dispositifs existants

Augmentation des réservations de places en crèches

886 berceaux au 31/12/2013 (+45%)

Mode de garde utilisé par 36 départements

197 berceaux en horaires atypiques étendus dans 29 structures

Développement du CESU monoparental

Montant : 300 €

Île de France, Gironde, Alpes Maritimes, Bas Rhin, Nord, Rhône, Bouches du Rhône

620 dossiers en 2010
791 dossiers fin mars 2014 !

Mise en place du CESU 6-12 ans en Île de France

Montant : 200 €

Un succès incontesté !

1426 dossiers validés après 3 mois d'activité (au 31/03/2014)



Où commander les CESU du MI ?

Sur le site intranet du ministère : <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr>

Sur le site de DOMISERVICE : www.domiserve.com/cesu-mi

Comment bénéficier du CESU interministériel 0-6 ans ?

Sur le site de la fonction publique : www.cesu-fonctionpublique.fr

Comment trouver une assistante maternelle près de chez vous ?

Sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales : www.mon-enfant.fr

NOTRE ACTION NE S'ARRETERA PAS EN SI BON CHEMIN

Nous poursuivons nos travaux sur le mode de garde alternatif avec adaptation sur les plages horaires de travail

Nous revendiquons

- L'élargissement du dispositif CESU monoparental à l'ensemble du territoire pour qu'il y ait équité entre tous les agents du ministère de l'intérieur
- La poursuite de la mise en place du CESU 6-12 ans en Ile de France avec un élargissement dans un premier temps dans les départements de la Gironde, des Alpes Maritimes, du Bas Rhin, du Nord, du Rhône et des Bouches du Rhône

SOUTENEZ NOS ACTIONS

Le 4 décembre 2014

Votez FO PREFECTURES et SNIPAT-FO